

Objet : Emprisonnement de Mme Homa Hoodfar

De : Jean Thibault, président de l'Association des ProfesseurEs d'Anthropologie au Collégial du Québec (APACQ)

Monsieur Stéphane Dion, ministre des affaires étrangères,

vous n'êtes pas sans savoir qu'en juin dernier une ressortissante canadienne, professeure d'anthropologie et de sociologie à l'université Concordia, a été incarcérée à la prison d'Évin à Téhéran. Nous nous préoccupons au plus haut point du sort de Homa Hoodfar, retenue contre son gré par le gouvernement iranien.

Nous croyons fermement que le Canada a le devoir de tout mettre en œuvre pour porter assistance à Mme Hoodfar et nous joignons notre voix à toutes celles qui réclament des actions rapides et efficaces de la part de notre gouvernement pour permettre la libération de notre compatriote.

Dans la lettre de mandat du ministère des affaires étrangères, M. Justin Trudeau, le premier ministre du Canada, fait état d'un vent de changement avec l'élection d'un nouveau gouvernement. Ce vent de changement souligne le rôle plus humanitaire qu'entend jouer le Canada sur la scène internationale. Voilà, ici, une bonne occasion de démontrer le leadership que nous voulons assumer en matière de droits humains.

Bien sûr, les relations internationales ne sont pas toujours faciles, mais nous restons convaincus qu'une action constante et concertée permettra un dénouement heureux de cette situation.

Nous demandons donc que le gouvernement du Canada agisse avec diligence dans ce dossier, afin de faire respecter les droits internationaux de Mme Hoodfar.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes salutations les plus distinguées

Jean Thibault
Président de l'APACQ